Chanoine H. PÉRENNÈS
Vice-Président de la Société Archéologique du Finistère

GUENGAT

MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE

1666. - SAINT FIACRE
de la fontaine de Guengat

Dessins de M. le Vicomte
Frostier de la Menelière

1941

IMPRIMERIE DU " NOUVELLISTE DE BRETAGNE "
31, Avenue Janvier, 31 - RENNES

15739

Chanoine H. PÉRENNÈS
Vice-Président de la Société Archéologique
du Finistère

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON
ARCHIVES

GUENGAT

MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE

IMPRIMATUR :
Quimper, le 30 Août 1941
† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Église catholique en Finistère
Document numérisé en 2023

GUENGAT [1]

PRÉLIMINAIRES

Située à mi-chemin entre Douarnenez et Quimper, la paroisse de Guengat fait partie du doyenné de Douarnenez.

Quel en est l'éponyme ? — Assurément saint Guengat. Le vieux bréviaire de Léon fait mention de cet antique saint breton : *de sancto Guengado* (2) M. Loth fait observer qu'il existe un *Lavengat,* plus anciennement *Lan-Vengat,* en Guissény (3).

Guengat a une superficie de 2.271 hectares et comptait, au dernier recensement, 1.105 habitants.

(1) Mes remerciements vont à M. Caroff, recteur de Guengat, pour l'aimable et large concours qu'il m'a apporté dans la composition de ce travail.
(2) Duine, **Brév,** p. 228.
(3) **Les Noms des Saints bretons.**

Antiquités

Dans la *statistique monumentale du Finistère,* Le Men signale des haches en pierre trouvées au village de Kerglas par M. Huchet, propriétaire, une urne en terre renfermant des cendres, une enceinte retranchée dans le grand bois de Stavennec, et des habitations de forme rectangulaire dans une enceinte retranchée, au-dessus du moulin de Saint-Alouarn, dans la lande appelée *Al-Liorzigou,* près l'hermitage.

Flagelle signale aussi des substructions à l'est du manoir de Saint-Alouarn (1).

Voici maintenant quelques renseignements fournis par M. du Châtellier : Tumulus fouillé, de 35 mètres de long sur 2 de largeur, à un kilomètre ouest du manoir de Saint-Alouarn, en bordure de la route de Quimper à Guengat par Saint-Alouarn ; lec'h dans un talus, sur les terres du manoir de Guengat (2).

En 1888, M. Halna du Frétay fit une exploration au village de Keramouster, situé sur un plateau de deux hectares, à 2 kilomètres de la gare du Juch, à 2 kilomètres de celle de Guengat. Il y rencontra un petit galgal de 8 mètres cubes de pierre de quartz, et trouva à sa base 172 haches, ou lames en silex. Il se trouvait en présence, déclare-t-il, d'un ancien atelier de silex taillés, gris, bruns, jaunes, translucides, dont quelques-uns avaient l'éclat du japse. « J'ai dû compter par mille, note-t-il, ces armes et outils en silex taillés, les uns par grands éclats, les autres à petites facettes, avec des retouches faites par des ouvriers habiles, et la variété des formes et des objets est inouïe, mais on reconnaît bien le même type que celui de Saint-Acheul et de Machecourt, c'est-à-dire la forme amygdaloïde plus ou moins allongée » (1).

(1) **Notes archéologiques,** p. 16.
(2) **Les époques préhistoriques...** 2e édition, p. 259-260.

On a trouvé à Kergerbet en 1909 les vestiges d'une habitation primitive, avec fragments de poterie ressemblant à celle de l'époque préhistorique.

*
* *

Non loin de la gare de Guengat une petite route mène au village de Guinorven. Dans ce hameau, près d'une fontaine et d'un lavoir, on rencontre deux blocs de granit avec cupules. Si, en direction du nord-est, on continue à gravir la pente, on se trouve, au bout de cinq minutes de marche à la croisée de deux chemins, en face d'un bloc de pierre, fiché dans le sol. A l'examiner de près, on remarque que, taillé de façon rudimentaire, il

(1) **La Bretagne antédiluvienne : Silex quaternaires à Guengat,** Vannes, 1888.

affecte les formes d'une femme. La tête a disparu. Le bas du cou est marqué par un sillon gravé dans le granit. C'est là, à la limite de Guengat et de Plogonnec, à n'en pas douter, une idole païenne.

Un peu plus haut, dans une lande appelée *Goarem Sant Dèlo,* on voit une pierre à bassin fort curieuse, dite *Kador sant Dèlo* « chaise de saint Théleau ». Un creux taillé dans la pierre permet de s'y asseoir. La tête est au repos dans une cavité de 0 m. 20 diamètre, forée un peu plus haut. Une autre cavité, sur la gauche du bloc de granit, peut recevoir les jambes.

Autour de ce roc singulier, d'autres rochers semblent monter la garde, dessinant une ligne circulaire et formant comme une enceinte dont le terrain est surélevé. Nous sommes là, vraisemblablement en face d'un ancien lieu de culte païen. On venait s'asseoir sur ce rocher pour tenter de faire passer en soi quelque chose de sa solidité et de sa force. Qu'on se rappelle à cet égard la fameuse chaise de Saint Ronan, où plusieurs personnes allaient s'asseoir au cours de la grande Troménie.

La tradition chrétienne a transformé ces pierres en « chaises de Saint Ronan et de Saint Théleau ».

De l'endroit où nous sommes on aperçoit la chapelle de Saint-Théleau en Plogonnec. Ce saint, si l'on en croit la tradition, importuné par les visites sans nombre que lui attiraient ses vertus, aurait quitté son ermitage de Guengat, pour se retirer au pied de la montagne de Locronan où on lui aurait, plus tard, bâti une chapelle.

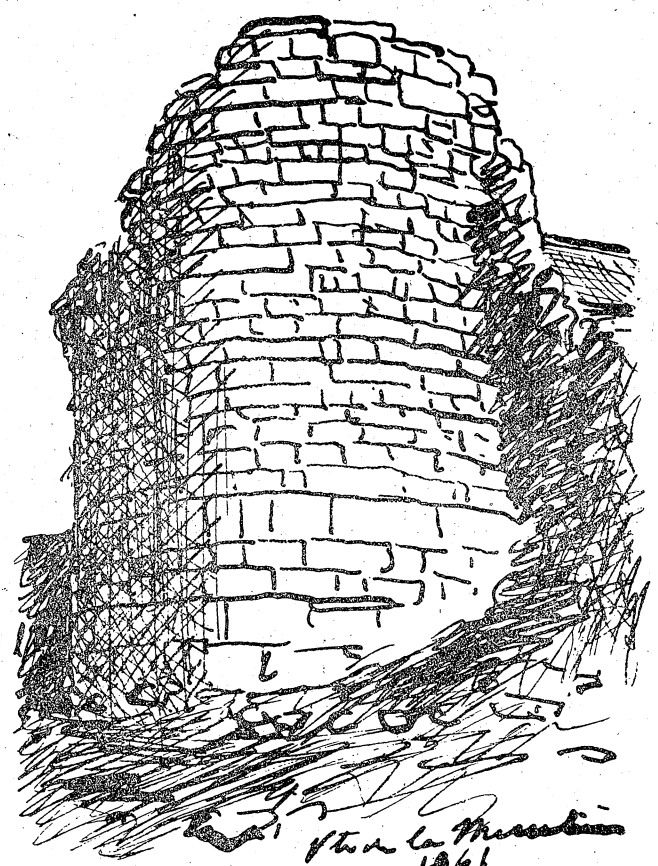

Ruines du Château de Guengat en 1921

Fiefs, Seigneuries, Manoirs

La réformation du 14 février 1426 mentionne pour Guengat les lieux suivants, relevant féodalement du fief de Rohan : Losquoit, Le Guern qui est manoir, Kergueguen appartenant à Yvon Kernichet, Kerozal, lieu exempt, à Jehanne Crosval, Tingouët, à Jouhanne, veuve de Jehan du Guern, noble, les manoirs de Saint-Alouarn et de Guengat, Kerguerben, à Aliz Kerigni, Kergrac'h, et le manoir de Kerdreïn.

Château de Guengat

A trois kilomètres au nord du bourg de Guengat, sur une butte de 143 mètres d'altitude, apparaissent de loin quelques vieux pans de murs enlierrés, mêlés aux bâtiments d'une ferme moderne. Cette butte portait jadis le château de Guengat. Elle est encore cernée de vieux murs en petit appareil, dessinant une terrasse quadrangulaire de 75 mètres de long sur 60 de large.

A l'angle nord-ouest de cette terrasse est une tourelle en moyen appareil, découronnée et couverte de lierre. L'intérieur en est carré. On y distingue l'ouverture d'une porte gothique, des corbelets destinés à supporter les poutrelles d'un plancher, et une meurtrière regardant l'ouest. Du même côté la courtine se poursuit derrière la ferme moderne qui s'y est adossée, puis fait un angle droit, sans tourelle, au coin sud-ouest, et revient

au sud-est en formant terrasse sur l'ancien jardin, dont on voit encore ça et là quelques débris.

Sur le front est, côté le plus accessible de la place, le rempart en terrasse était très fort, à en juger par les substructions bouleversées qui en subsistent ; il mesurait de cinq à six mètres de largeur et était bordé d'une douve, aujourd'hui peu apparente. L'angle sud-est n'avait pas de tourelle, à moins qu'elle n'ait disparu totalement, comme celle de l'angle nord-est.

Les pentes sont très déclives sur les fronts nord et ouest. En ce dernier front, qui donnait sur l'étang et le moulin seigneurial, il y avait des défenses anciennes formant double enceinte.

Du château lui-même il ne subsiste rien, et son emplacement ne saurait se trouver avec précision sur cette vaste terrasse, pavée et mouvementée, toute jonchée de pierres de taille, de débris moulurés, chapiteaux, fragments d'arcades à crossettes feuillagées, pierres travaillées (1). Au pignon de la maison de ferme on a encastré un écusson, soutenu par un griffon et portant les *trois mains*, armes de Guengat, entourées du collier de Saint-Saint-Michel.

Près de l'angle sud-est, on voyait jusqu'en 1929 un puits monumental, dont la margelle hexagonale

(1) Un certain nombre de pierres sculptées provenant du château sont dispersées dans des villages voisins. A Kerganapé, en Plogonnec, une pierre formant seuil à l'entrée de la maison portait un écusson aux armes pleines de Guengat qu'accompagnait une inscription mentionnant Jacques de Guengat avec la date de 15...

était décorée d'écussons, entourés de palmes et du collier de l'Ordre du Roi.

Le premier, sur la face où l'on puise l'eau, est fruste par usure. Le second et le troisième portent un chiffre formé de deux G liés ensemble, initiales, sans doute, des deux familles de Guengat et de Guergorlay. On aperçoit au quatrième les *trois mains* héraldiques de la maison de Guengat. Le cinquième, offre le *vairé* des Guergorlay ou Kergorlay, le sixième un *écartelé* de Kergorlay et de Guengat. Ces deux derniers blasons rappellent l'alliance en 1633 de René de Kergorlay, seigneur de Cludon, et de Louise, héritière de Guengat. Tous les écussons sont timbrés d'une couronne comtale.

Le château de Guengat, assiégé et pris par les Quimpérois au début de mars 1591 devait être une forteresse assez importante (1).

*
* *

Dans le testament de Geoffroy de Troheir (21 janvier 1350) il est question de Guyomard et de Bernard-Rolland de Guengat (2).

Jehan de Guengat, époux de Péronelle de la Coudraie, chevalier, était chambellan et conseiller du Duc Jean V en 1429. Il fut tué à Saint-James de Beuvron (3).

Guillaume de Guengat, chevalier, mort en 1472, avait épousé Constance de Rosmadec, qui fut enterrée aux Cordeliers de Quimper, dans la tombe de son mari, le 3 des nones d'octobre 1476.

(1) Archives départementales, Fonds Le Guennec.
(2) Peyron, **Cartulaire de l'Eglise de Quimper**, p. 371.
(3) **Lettres et Mandements du duc Jean V**, tome IV, n° 1830, p. 242.

En 1457 un Guengat faisait partie de la suite du duc Arthur III dans un voyage à la Cour de France (1).

Guiomarch, fils de Guillaume, se marie en 1470 avec Jeanne de Kerharo. Alain, leur enfant, fut un personnage éminent.

Jacques, fils d'Alain, premier du nom, seigneur de Guengat, épouse en 1529 Jeanne de Talhouët, dame de Langueouez et Lesarscoët, décédée quelques années plus tard (2), puis l'héritière de Kervern. De cette dernière union naquit René, qui épousa Claude de Cornouaille, dame de Lossulien et de Kervern.

Jacques, deuxième du nom, fils de René, chevalier de Saint-Michel en 1603, épousa Françoise de Rimaison, héritière du lieu. Trois ans plus tard il s'unit en mariage à Marie de Poulpry, dame du Bren en Plouézoc'h.

Leur fille Louise de Guengat, aînée et héritière, porta le domaine dans la famille de Kergorlay en épousant le 9 janvier 1633 René de Kergorlay sieur du Cludon (3). Vincent de Kergorlay, fils de René né en 1641 au Cludon, est qualifié de seigneur de

(1) Dom Morice, II, col. 1723.
(2) François 1er lui fit don en 1533 de 1200 livres tournois, montant des droits seigneuriaux dus au Roi par suite du décès de Jeanne de Langueouez.
(3) Le portrait de Louise de Guengat se trouve dans les **Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay**, reproduit en héliogravure d'après une peinture de la collection du marquis de Kerouartz.

Guengat et il résidait habituellement en cette paroisse.

La terre de Guengat passa dans la maison de Cleux du Gage en 1724, puis en 1749 aux Quemper de Lanascol, qui la possédaient encore au moment de la révolution.

Les seigneurs de Guengat, propriétaires du château jusqu'en 1633 blasonnaient *d'azur à trois mains appaumées d'argent,* 2 *et* 1, *les doigts vers le chef.*

La maison de Guengat avait une haute justice, relevant de la sénéchaussée de Quimper. L'auditoire était au bourg.

Elle s'est alliée aux familles d'Avangour, de Coëtivy, de Cornouaille, Euzénou, du Fresnay, de Kergorlay, de Keroulas, de Lanloup, de Nevet, du Poulpry, Le Prestre de Lezonnet, de Rimaison, de Rosmadec, de Talhouët, de Thomelin ou Tuomelin, etc...

Elle posséda les seigneuries de :

Butbodern, en Elliant, passée aux Lanloup et de Kergorlay.

Espinefort, en Languidic ou en Ménéac.

Guengat, berceau de la famille.

Kerivallan, en Brech.

Lezarcoet en Plounévez-Porzay.

Livinot, en Bannalec, possédée auparavant par la famille du Mur.

Lossulien, en Guipavas, apportée par l'alliance de Cornouaille.

Le Quilliou, en Plougastel-Saint-Germain.

Rimaison, en Bieuzy, apporté par l'alliance de Rimaison.

Talvern, en Pluméliau, apporté par l'alliance de Rimaison.

Le seigneur de Guengat était l'un des quatre gentilshommes de Cornouaille qui devaient porter la chaise de l'évêque quand celui-ci faisait sa joyeuse entrée à Quimper. Il avait quelques privilèges curieux. A Quimper il percevait par an un os à moëlle de chacun des bouchers de la ville, et, le 28 juin, veille de la Saint-Pierre, il avait le droit de réunir tous les bouchers et de les faire courir après une poule blanche qu'il lançait (soit par lui-même, soit par son représentant). La poule appartenait à celui qui l'attrapait. A Guengat, à la messe de minuit, le recteur avant de chanter la préface, présentait au seigneur de Guengat, assis sur son banc du chœur, une assiette portant un morceau de pain et un flacon de vin. Après avoir mangé et bu, le seigneur rendait l'assiette au recteur, qui la reportait sur l'autel et continuait le saint sacrifice (1).

Deux membres de la famille de Guengat méritent que l'on en traite avec plus de détails: Alain et Jacques, deuxième du nom.

ALAIN DE GUENGAT

VICE-AMIRAL DE BRETAGNE

La première mention que l'histoire fasse d'Alain de Guengat c'est à l'occasion de la cérémonie qui eut lieu à Nantes le 13 mars 1513 pour la réception

(1) De Courcy, **De Nantes à Brest**, p. 261.

du cœur de la Reine Anne de Bretagne, dont le corps reposait dans les caveaux de Saint-Denis. Déjà attaché à la personne de Claude de France, sa fille, comme maître d'hôtel, il fut bientôt appelé aux mêmes fonctions près de François Ier, époux de Claude.

En 1518, son maître lui fit don d'une somme de 3.600 livres tournois, à prendre sur les épaves d'un naufrage survenu près de Penhors en Pouldreuzic. La même année, en récompense des services qu'il a rendus au Roi au cours de son voyage en Bretagne, il reçoit donation de tous les profits qui peuvent lui revenir du naufrage de Penhors, quelle que soit la valeur des objets (1).

Le 31 mars 1524 il est nommé capitaine de Brest, en remplacement de Guillaume Gouffier.

Le 24 février de l'année suivante il était à la bataille de Pavie. Ce jour-là, après avoir fait des efforts désespérés pour dégager le Roi, il fut fait prisonnier avec lui.

L'amiral de France et de Bretagne, Bryon, le chargea de venger divers seigneurs riverains et marchands armateurs, dont les terres et les établissements avaient été récemment pillés et saccagés par les Portugais. Le Roi l'autorisa et il eut plein succès dans son expédition.

Le 26 mai 1525, François Ier mande au trésorier de l'épargne de faire payer au sieur de Guengat 500 écus, des deniers provenant des droits échus au Roi par suite de la mort du seigneur de Kerimerch (1). Le 21 février 1527, c'est la donation à Alain par le Roi des revenus des terres et seigneuries de Brest, de Saint-Renan du Teil, de Châteaulin et de leurs dépendances jusqu'à concurrence de 500 livres par an, pendant dix ans (2).

(1) **Catalogue des actes de François Ier**, tome I, p. 160.

Le 5 décembre 1529 Alain de Guengat, en son nom et faisant pour les sieurs de Névet de Kerguern, et autres, est chargé, à l'assemblée de la noblesse de Bretagne, d'aviser aux moyens de faire contribuer les nobles à la rançon des fils de François Ier.

Après avoir été capitaine de Brest, Alain devint vice-amiral de Bretagne quelques années avant sa mort. Dans un aveu datant de 1531, Marie de Tromelin qu'il avait épousée est qualifiée : veuve douairière de messire Alain de Guengat (3).

JACQUES DE GUENGAT

Jacques de Guengat, deuxième du nom, avait embrassé la religion réformée et le parti de Henri IV. Il fortifia son château et y entretint bon nombre de gens de guerre. Mais les habitants de Quimper, tous ligueurs, vinrent l'y assiéger dans les premiers jours de mars 1591, et le contraignirent à capituler ; il se rendit à condition d'avoir la vie sauve et se retira à Brest (4).

(1) **Ibid.**, tome V, p. 708.
(2) **Ibid.**, tome I, p. 548.
(3) **Bulletin de la Société Archéologique du Finistère**, 1897, p. 163-176.
(4) L'année précédente un aventurier du nom de Bouettré, s'était fortifié dans le château, d'où on dut le débusquer à coups de canon.

Laissons le chanoine Moreau nous conter sa malheureuse expédition à Douarnenez.

« Dès le commencement de la guerre le Sr de Guengat, qui avait nom Jacques de Guengat, s'étant retiré à Brest, qui était la plus prochaine retraite de ceux qui suivaient le parti appelé le parti du Roi, était en ce temps un hérétique. Le dit Sr de Guengat ayant donc demeuré quelque temps en cette retraite, ne faisant peur ni mal à personne, ambitieux cependant que le comte de Moignane avait fait de bonnes raffles dans le pays Armorique, eut aussi envie d'y faire quelqu'exploit, sans beaucoup se risquer et dans le dessein de s'acquérir parmi les autres quelque réputation, quoiqu'il n'y eût aucune guerre commencée.

« Il se met en imagination que Douarnenez pouvait aisément être surpris par mer, d'autant qu'on y pouvait aisément mettre pied à terre en plusieurs endroits. Il demanda, pour venir à bout de son dessein, certain nombre des gens de guerre du Sgr de Sourdéac, gouverneur dudit Brest, et des barques et pataches pour les porter. Avec ces nombres de soldats, il y eut plusieurs réfugiés volontaires qui se mirent de la partie, à dessein de bien faire leurs orgies, comme ils l'eussent fait s'ils avaient été prévoyants et sur leurs gardes, car Douarnenez était lors habité par des gens riches et plein de réfugiés qui y avaient apporté leurs moyens.

« Cette belle flotte de dix à douze barques, faisant bien 3 à 400 hommes, sous la conduite du Sr de Guengat, arriva au port de Douarnenez,

environ deux heures avant le jour, et y trouvèrent une si pauvre garde qu'ils mirent le pied à terre avant d'être découverts, et ayant cantonné tout

Armoiries de Jacques sire de Guengat et Sgr de Kerbalanmec, en Guimiliau, chevalier de St Michel en 1603, sur la façade sud de l'église de Guimiliau — croquis du 20 août 1924

le bourg à ce que personne des habitants n'eût bougé, ils se jettent au pillage et à faire bonne chère.

« Cependant, l'alarme se donnait aux champs dans les prochaines paroisses, où l'on sonna le tocsin, et où il se trouva en moins de deux heures un grand nombre de populace que le Comte n'avait

pas encore désarmée, et se jette en foule dedans le bourg, où était l'ennemi, qui ne craignait rien, et le charge si brusquement qu'ils les obligent en confusion de courir à leurs barquerolles plus vites qu'ils n'étaient venus. Malheureusement pour eux, ils avaient abordé en pleine mer, et ils ne furent pas assez prudents pour y laisser des gens dedans pour les tenir toujours à flot à mesure que la mer se retirait, si bien que se voulant sauver, poursuivis par la commune et les habitants, qui avaient pris courage, ils trouvèrent partie de leurs vaisseaux sur le sec, entr'autres les plus petits, et les plus grands étaient plus avant dans la mer, où ils ne pouvaient atteindre sans de se noyer, et ayant l'ennemi assez farouche en queue, et la mer élément sans miséricorde de l'autre, de quelque part qu'ils se tournassent, ils ne voyaient que l'image de la mort, et fuyant se jetaient à corps perdu à la nage, pensant gagner quelques-unes de leurs chaloupes; les uns, ayant plus d'horreur de la mer que du fer, attendaient le coup et étaient massacrés sur la grève.

« Le Sr de Guengat avec plusieurs autres attrapèrent de bonheure l'une des barques, où il se sauva; en une autre il y entra tant de soldats en foule qu'elle enfonça et furent tous noyés. Ceux qui se sauvèrent de cette entreprise s'en retournèrent avec leur capitaine à Brest, plus chargés de confusion que d'honneur. »

Quelque temps plus tard, certainement après le départ de La Fontenelle, qui occupait l'île Tristan en Février 1594, le sieur de Guengat re-

tourna à Douarnenez et, cette fois plus heureux, réussit à s'établir dans l'île qu'il fortifia de son mieux; mais il n'y demeura pas longtemps tranquille.

« Sur la fin de mai 1595, de Crémenec (1) (La Fontenelle), vint avec ses gens, passe à Locrenan au point du jour, donne dans Douarnenez et par même en l'île Tristan et se saisit de tous les deux non sans quelqu'effusion de sang des habitants, ravagea le tout et envoya teux ceux qui avaient quelques moyens prisonniers à Crémenec. Le Sr de Guengat, nommé Jacques de Guengat, se portant capitaine de l'île et du bourg pour le parti du Roi, s'étant quelque temps auparavant mis avec quelques nombre de soldats en garnison, et logeait en l'île même pour plus grande sûreté, comme il lui paraissait, de sa personne. Mais ayant été aussi négligeant que ceux du bourg, dormant à la française, fut pris prisonnier dedans son lit, car en même temps l'île et le bourg furent pris, ce qui trompa le Sr de Guengat, qui faisait son compte que, en cas de danger, le bourg devait être le premier attaqué, et que le bruit qu'on y eût fait eût mis ceux de l'île sur leurs gardes; mais La Fontenelle, qui avait bien prévu cela, y procéda comme nous l'avons dit, qui fut un trait d'homme de guerre. Car si le Sr de Guengat eût eût ouï le moindre bruit, ou il se fût assuré à la défense de l'île ou il se fût sauvé au plus tôt par mer, comme il l'avait fait une autre fois. » (2)

---

(1) Château, près du Faouët.
(2) Chanoine Moreau, **Histoire de la Ligue en Bretagne.**

En 1622, Jacques de Guengat fonde une rente de six livres au profit du couvent des Cordeliers de Quimper, ce qui prouve qu'il avait abjuré l'hérésie protestante.

Manoir de Saint-Alouarn

D'après un rapport de M. Bigot, architecte diocésain, voici comment se présentait en 1881 le manoir de Saint-Alouarn :

C'était un bel édifice de granit avec trois étages à droite du donjon central, et deux à sa gauche. De ce côté, l'angle du pignon supportait une échauguette en nid d'hirondelle. L'ensemble datait du XVI[e] siècle, mais la façade avait été remaniée du temps de Louis XIII, à la suite des ravages de la Ligue.

Du vieux manoir il ne reste aujourd'hui qu'une tour ronde et quelques murs.

La famille de Saint-Alouar blasonnait: *d'argent au griffon d'azur.*

*
* *

En 1393 Jehan de Saint-Alouarn était capitaine de Concarneau.

La réformation de 1426 mentionne, au manoir, Hervé de Saint-Alouarn, noble.

En 1470 vivaient Jehan de Saint-Alouarn et sa femme, Marie de Trégain. Prigent de Saint-Alouarn « fonda la chapelle de Notre-Dame de Guengat en 1502 » (1) et fut maître d'hôtel de

(1) Il s'agit sans doute de l'église paroissiale de Guengat.

l'évêque de Quimper Claude de Rohan. Daniel de Saint-Alouarn, mort en 1553, fut le dernier abbé régulier de Sainte-Croix de Quimperlé. Sa nièce Claudine, apporta en 1550 à la famille Alleno, l'héritage de sa famille, en épousant Pierre Alleno de Kersalé, conseiller du Roi au présidial de Quimper. Les Alleno portaient *d'argent à trois hures de sanglier arrachées de gueules,* 2 *et* 1, et pour devise : *Mad e quelen e peb amser.*

En 1596, La Fontenelle s'empara du manoir, qui fut incendié par les Royaux l'année suivante.

Au XVIII[e] siècle les Alleno firent leur carrière au service du Roi, dans la marine, où plusieurs d'entre eux s'illustrèrent. Le dernier du nom fut le Père de Saint-Alouarn, de la compagnie de Jésus, mort en 1893, à l'âge de 90 ans (1).

Voici en quels termes Louis Le Guennec explique comment le subtil meunier tira d'embarras le sire de Saint-Louarn :

La légende raconte comment un seigneur de Saint-Alouarn fut tiré d'embarras par la subtilité de son meunier, qui habitait au dessous du château et du grand étang, un très joli moulin féodal encore debout, avec un pignon aigu, soutenu de contreforts, et sa lucarne empanachée. Il vit un jour son maître entrer chez lui, l'air désolé, tenant à la main une lettre ouverte qui

(1) Louis Le Guennec, **Nos vieux manoirs à légendes,** p. 49-53. — Joseph Le Jollec, **Un siècle de vie cachée,** p. 29-35, 40-47, 153, 164.

semblait ne pas lui avoir apporté de bonne nouvelle.

— Ah ! mon pauvre Fiacre, gémit-il, quel terrible ennui m'arrive ! Figure-toi que le gouverneur de Bretagne, qui est en ce moment à Quimper, m'ordonne d'aller le trouver demain. Comme on lui a raconté que j'étais assez malin et débrouillard il veut me poser trois questions très difficiles que je devrai résoudre sur le champ. De plus, il m'ordonne de faire le voyage ni par la route ni par les champs, de n'être ni nu ni habillé, ni masqué, ni visible et finit par m'avertir que si je ne satisfais pas à toutes ces exigences, il n'y aura que la mort pour moi. On n'a pas idée d'une telle tyrannie ! Toi qui es un homme avisé et entendu, ne saurais-tu pas me tirer de ce mauvais pas ?

— Ne vous désolez pas, Monsieur, répliqua le meunier. Il s'agit de montrer à ce singulier gouverneur que les Cornouaillais ne sont pas des imbéciles. Les conditions qu'il vous pose ne me paraissent pas impossibles à remplir. Voulez-vous me laisser le soin d'aller à Quimper et de lui répondre en votre lieu et place. J'ai idée, avec l'aide de Dieu et de Saint Fiacre, mon patron, que je pourrai en sortir à votre honneur et au mien.

— Vraiment, mon camarade, si tu fais cela pour moi, nulle récompense ne sera trop belle. Tu jouiras du moulin, ta vie durant, sans m'en payer un sol de fermage et j'offrirai à ta femme et à tes filles des robes d'écarlate galonnées d'or, telles que la marquise de Guengat elle-même n'en

arbore pas de plus belles au grand pardon de Mai.

Le lendemain matin, on avertit le gouverneur qu'un quidam bizarrement affublé demandait à le voir. Il se le fit amener en présence de sa suite et s'entendit bonjourer de la sorte :

— Salut à vous, Monsieur le Gouverneur, et à toute la compagnie ! J'arrive de Saint-Alouarn, comme vous l'avez ordonné. Je ne suis ni nu ni habillé, puisque mon seul vêtement est un filet de pêche. Je vous vois et ne suis pas visible, grâce au crible que je tiens devant ma figure. Je n'ai fait la route ni par les champs, ni par le chemin, ayant toujours exactement suivi la douve. Donc je suis en règle de ce côté. Voyons maintenant vos trois questions.

— C'est là que je t'attends. D'abord, je veux savoir combien il y a de pintes d'eau dans la mer ?

— Monsieur, il s'y trouve en chiffres ronds, 7.593 millions de milliards de pintes. Si vous ne me croyez pas, arrêtez tous les fleuves, rivières et ruisseaux qui s'y jettent et nous compterons.

— J'en tiens, confessa le gouverneur. A présent, dites-moi combien je vaux ?

— Vous valez, Monsieur, 29 deniers d'argent. Puisque le Christ a été vendu pour 30 deniers, je vous évalue, par respect, un peu moins cher que le Fils de Dieu et vous devez vous estimer content.

— Flatteur, va ! Et enfin, dites-moi à quoi je pense ?

— La réponse est des plus aisées, monsieur. Vous croyez parler au seigneur de Saint-Alouarn

et vous n'avez affaire qu'à Fiacre Bodigou, son meunier, pour vous servir.

Le gouverneur, enchanté, se mit à rire.

C'est parfait, déclara-t-il joyeusement. J'ai été cloué sur toute la ligne. Retourne vers ton maître, dis-lui qu'à ta considération, je lui pardonne de ne pas m'avoir obéi, et que je le félicite d'avoir un meunier aussi plein d'esprit. Voici de quoi te nipper et boire une bonne bouteille avant de regagner ton moulin. Si tous les gens de Guengat sont aussi dégourdis que toi, cela doit faire une paroisse de fameux finauds.

Manoir de Loscoat

Près du confluent du Stéir et du ruisseau de Pencran se blottit, sous quelques grands arbres aux puissantes ramures, le manoir de Loscoat (la queue du bois), modeste demeure qui garde encore, derrière une façade en pierres de taille du XVIII[e] siècle, des constructions plus anciennes avec arcs en accolade et baies moulurées.

Au-dessus de la porte, deux écussons ovales en ronte-bosse ont été martelés. Derrière la maison s'élève une petite cour carrée contenant l'escalier. A droite dans la cour, est la chapelle, amputée de son clocher, mais reconnaissable à son chevet à trois pans et au monogramme pieux qui timbre sa porte cintrée. L'intérieur sert de cellier.

Une belle fontaine voûtée coule au-dehors de l'enclos, et deux piliers de granit, tout drapés, de lierre et de ronces, émergent encore dans un

champ voisin, indiquant l'entrée d'une longue rabine disparue,, qui menait du manoir au chemin de Trohéir (1).

La terre de Loscoat appartenait en 1426 au sire de Névet. Hervé de Loscoat qui l'occupe reconnaît à la réformation que le lieu n'est pas manoir. En 1665 le manoir de Loscoat appartient à noble homme Pierre Le Sodec.

Manoir de Kerdreïn

Le lieu s'appelle encore *mâner Kerdreïn,* mais n'a conservé d'ancien qu'un bâtiment des dépendances, à droite, en belles pierres de taille, avec une porte à arcade gothique et une fenêtre étroite, entourée de moulures.

Kerdreïn appartenait en 1426 à Daniel Kerigny, noble, demeurant au dit lieu.

Les priants aux armes de Kerigny qui sont représentés dans un vitrail de l'église de Guengat doivent être Maurice de Kerigny, écuyer, seigneur de Kerdreïn avec sa femme Jeanne de Roscerf. Ils n'eurent qu'une fille, qui épousa Jean de Kerharo, dernier du nom.

Les Kerigny portaient d'*hermines au chef endenché de sable.*

Manoir de Kergrac'h

Ce manoir, remplacé par une ferme moderne, appartenait en 1426 à Daniel Kerigny.

---

(1) Le Guennec, Les anciens manoirs des environs de Quimper, **Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1922, p. 118.**

Manoir du Guern

Le Guern, lit-on, à la réformation de 1426, principal lieu de Morice de Launoy, noble qui y demeure ; il est réputé manoir.

En 1659, Le Guern appartient à un sieur Morlen.

Ce manoir, aujourd'hui transformé en ferme, se trouve aux confins de Guengat et de Plogonnec.

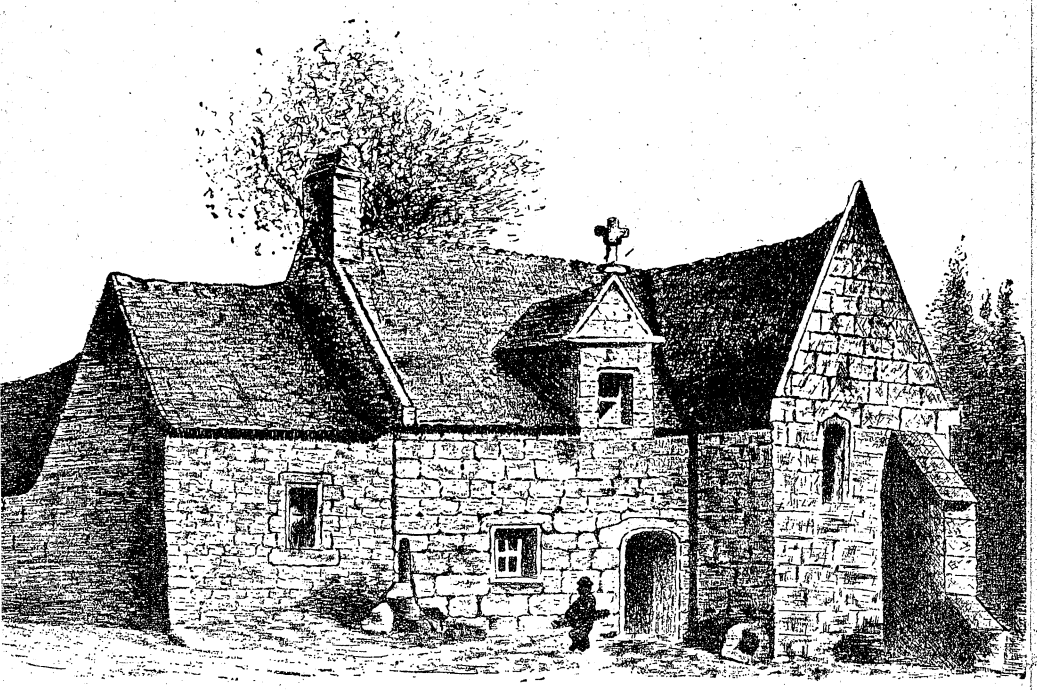

Le Moulin de Saint-Alouarn Cliché H. Guiriec.

Eglise paroissiale

L'église de Guengat, presque carrée, a un aspect vénérable avec ses nombreux pignons à crossettes, ses fenêtres à meneaux flamboyants, décorées d'archivoltes, son clocher chevauchant l'édifice, la forme tassée et robuste de sa construction. Elle a comme titulaire saint Fiacre.

Extérieur

Du côté sud on voit un ossuaire à deux baies en accolade, avec l'inscription : 1557 *Respice*

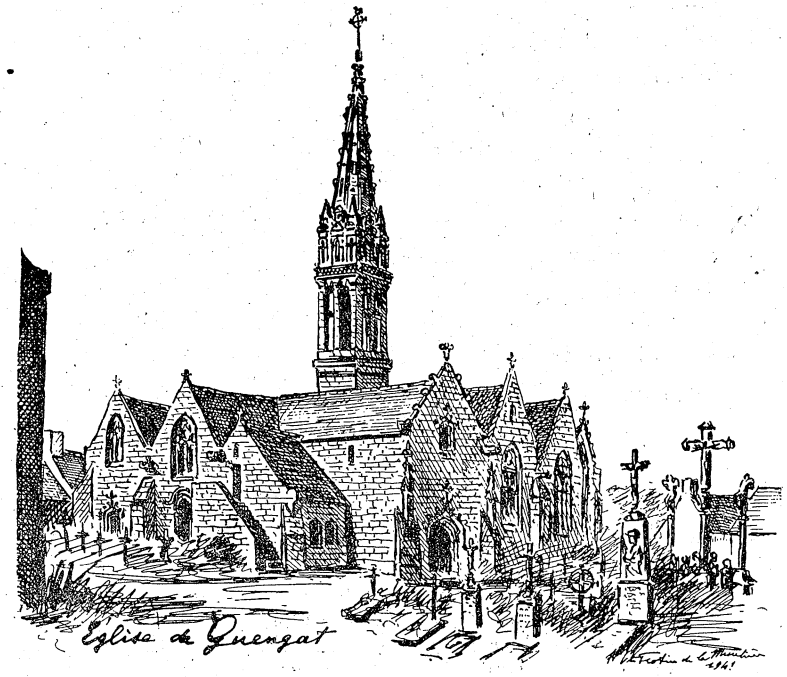

finem (1). — Suit un porche, dans la manière du gothique flamboyant, surmonté d'une chambre à grande cheminée qu'éclaire une fenêtre s'ouvrant sur la façade. Un escalier extérieur permet d'accéder à cette chambre, qui était celle des archives et des délibérations. Dès l'entrée, à gauche, on remarque une porte murée par où l'on passait dans la tribune de la chapelle seigneuriale des Guengat. Au-dessous du portail figure un groupe en granit du baptême du Sauveur : Jésus à genoux a les mains jointes ; à gauche un ange tient son vêtement, à droite c'est saint Jean-Baptiste. Plus loin apparaissent trois grands pignons, dont deux furent restaurés en 1706, à la suite des dégâts occasionnés par la chute du clocher. Sur l'un de ces pignons on lit :

V : ET : D : MI : I. LHOSTIS : RECTEVR
V : M : QVEMENER. C. Y : M : F : IVZEAV :
P. G : LIZEN : F : LAN : 1706 (2)

Le clocher fut reconstruit en 1892 par M. Le Naour, entrepreneur, sur les plans de M. Abgrall, architecte.

Au chevet de l'édifice, le pignon du sanctuaire est imposant, avec ses contreforts et sa large fenêtre à six baies.

Intérieur

L'église comprend une nef et deux collatéraux. Le bas-côté nord s'élargit sur l'espace de trois

(1) « Pensez à votre fin dernière ».
(2) « Vénérable et discret Messire Jean Lhostis, recteur. — Vénérable Messire Quéméneur, curé. — Yves-Marie-François Juzeau, prêtre. — Guillaume Lizen, fabrique ».

travées pour former une vaste chapelle, jadis chapelle des seigneurs de Lanascol. Là, se trouvait la tombe de Hervé de Saint-Alouarn et de son épouse, aujourd'hui dans l'ossuaire. Plus haut que le porche apparaît le collatéral sud, qui fait défaut au bas de la nef. Vers le milieu de l'édifice, deux gros piliers, séparant le chœur de la nef, portent le clocher.

A la voûte du chœur, se lit cette inscription qui témoigne d'une restauration :

Recteur ; Le Quéau, maire ;
Philippe adjoint ; Guéguen
trésorier 1660-1838

Vitraux

Ce qui fait surtout la richesse de l'église de Guengat ce sont les vitraux du début du XVI[e] siècle qui décorent cinq de ses fenêtres.

Fenêtre centrale du chevet

La maîtresse-vitre représente en six baies les scènes de la Passion.

1[re] BAIE. — 1[er] *panneau* : Notre-Seigneur attaché à la colonne de flagellation.

2[e] *panneau* : Notre-Seigneur, chargé de sa croix, suivi de la Sainte Vierge en pleurs et les

mains jointes ; un personnage qui semble être Simon le Cyrénéen.

2e BAIE. — 1er *panneau :* La Sainte Vierge, en pamoison, assistée de Saint Jean et des Saintes Femmes ; un peu plus haut, les bourreaux, le centurion à cheval.

2e *panneau* : Le bon larron crucifié ; au-dessus de lui un ange emporte son âme au ciel.

3e BAIE. — 1er *panneau :* De chaque côté de Notre-Seigneur en croix, deux soldats à cheval dont l'un transperce son côté de la lance et l'autre porte une éponge au bout d'une perche ; la Madeleine entoure de ses bras le pied de la Croix ; plus bas, Saint Jean, puis Joseph d'Arimathie en larmes.

2e *panneau :* Notre-Seigneur en croix.

4e BAIE. — 1er *panneau* : Les bourreaux aident à attacher le mauvais larron à la Croix ; plus bas, un centurion à cheval. Sur le harnachement de ce cheval et les bordures des vêtements des personnages sont des semblants d'inscriptions, composées d'une suite de lettres sans liaison, ni sens, telles qu'on les voyait encore, avant le dernier quart du XIXe siècle, sur les habits des paysans de la région de Pont-L'Abbé.

2e *panneau* : Le mauvais larron est attaché à la Croix, vêtu d'une chemise et la corde au cou. A côté de lui se tient un démon. Chose étrange, le mauvais larron tient une petite croix entre ses mains enchaînées.

5e BAIE. — 1er *panneau* : Au pied de la Croix est la Sainte Vierge, soutenue par Saint Jean et les Saintes Femmes portant les aromates.

2e *panneau* : Déposition de Notre-Seigneur de la croix, par Joseph d'Arimathie et Nicodème qui le reçoivent dans leurs bras.

6e BAIE. — 1er *panneau* : Saint Fiacre, patron de l'église, vêtu d'un robe blanche et d'un scapulaire et capuce rouge ; il tient un livre ouvert et une bêche de jardinier. Au bas de ce panneau est inscrite la date : L'AN 1571.

2e *panneau* : Notre-Seigneur, ressuscité, sortant du tombeau, la Croix en main.

Le scène du crucifiement et celle de la descente de croix dans ce vitrail sont presque identiques aux mêmes sujets représentés dans la maîtresse-vitre de Gouézec. Les soufflets du tympan sont occupés par des anges portant les instruments de la Passion : croix colonne, fouet, verges, couronne d'épines, clous, échelle, marteau, tenailles, vase de myrrhe et d'aloès ; dans le panneau central, un agneau crucifié. Six panneaux contiennent des écussons dont les blasons ont disparu ; on y voit des banderoles portant des inscriptions : LES ARNES... L'écusson supérieur, surmonté d'une couronne de Comte, porte les lettres : C. S.

Fenêtre au-dessus de l'Autel nord

Cette fenêtre est composée de trois baies, comportant chacune trois panneaux. Les trois panneaux du bas seraient empruntés à une grande

scène du jugement dernier et devaient occuper primitivement une autre fenêtre.

1er PLAN. — 1er *panneau* : Cinq bustes d'apôtres, parmi lesquels on reconnaît Saint Pierre, portant les clefs, et Saint Jean, tenant une coupe d'où sort un dragon.

2e *panneau* : Cinq bustes de saintes femmes, dont l'une porte un vase de parfums ; une autre tient une croix ; les trois autres ont les mains jointes.

3e *panneau* : Groupe de cinq anges ; l'un jouant de la trompette, les autres ayant les mains jointes.

2e PLAN. — 1er *panneau* : Saint Michel, portant la Croix et la balance, présentant un seigneur donateur.

2e *panneau* : Saint Jean-Baptiste, présentant un seigneur et une dame.

3e *panneau* : Saint Pierre, portant les clefs, présentant un seigneur et une dame.

3e PLAN. — 1er *panneau* : Nativité : la Sainte Vierge et Saint Joseph, à genoux devant l'Enfant Jésus, couché sur la paille ; le bœuf et l'âne, la crèche surmontée de l'étoile.

2e *panneau* : Circoncision : Le grand prêtre est coiffé d'une mitre ; il tient en mains un couteau et se prépare à circoncire l'enfant. Celui-ci est couché sur la table, soutenu par la Sainte Vierge ; à ses côtés, Saint Joseph et un autre personnage coiffé.

3e *panneau* : Baptême de Notre-Seigneur par Saint Jean-Baptiste. On croit voir une tête

rayonnante (représentant le Père ou le Saint-Esprit).

Les trois baies sont couronnées par des dais Renaissance, de bonne composition.

Fenêtre au-dessus de l'autel sud

Au-dessus de l'autel sud, trois baies apparaissent où l'on voit :

1°) Saint Michel.
2°) Notre Dame, portant l'Enfant-Jésus.
3°) Saint Jean-Baptiste.

Fenêtre du bas-coté sud. près de l'autel

Il y a ici quatre baies à trois rangées de quatre panneaux.

1re RANGÉE, EN BAS. — 1er *panneau* : Quatre anges, les mains jointes ; un cinquième sonnant de la trompette.

2e *panneau* : Saint Michel, présentant un seigneur donateur et une dame. Le seigneur est vêtu d'une cotte *d'hermines, au chef endenché de sable,* qui est Kerigny.

3e *panneau* : Saint, à genoux, vêtu d'une peau de bête, entouré de nuées et surmonté d'une arc-en-ciel. Ce doit être Noë ou le prophète Elie.

4e *panneau* : Groupe de trois saints, dont l'un doit être Saint Paul, portant un glaive, et l'autre Saint Barthélemy, tenant en mains un coutelas.

2e RANGÉE, AU MILIEU. — 1er *panneau* : Notre-Seigneur fait prisonnier ; baiser de Judas ; grou-

pe de soldats casqués ; un autre groupe de quatre personnages dont l'un porte une torche, un autre semble enchaîner Notre-Seigneur.

2e *panneau* : Jésus est conduit par deux personnages devant le Grand Prêtre, assisté d'un troisième personnage.

3e *panneau :* Sainte Catherine présentant un seigneur et une dame qui portent chevrons et hermines ; la cotte du seigneur est armoriée d'*hermines au chef endenché de sable.*

4e *panneau :* Notre Seigneur, attaché à la colonne et flagellé en présence du Grand Prêtre.

3e RANGÉE, EN HAUT. — 1er *panneau* : Notre-Seigneur en croix. Le bon larron regardant le Ciel ; le mauvais larron, la tête renversée vers la terre. Au pied de la Croix, Notre Dame, soutenue par Saint Jean, puis deux pharisiens.

2e *panneau* : Sainte Barbe, présentant un seigneur et une dame. Le seigneur porte sur son corselet un écusson *de gueules à trois losanges d'argent, 2 et* 1 (1). La dame a une robe *d'azur au lion rampant d'or, couronné et lampassé d'argent.*

3e *panneau :* Notre-Seigneur ressuscité ; de chaque côté, des gardes.

4e *panneau* : Sainte Marie-Madeleine, présentant un seigneur et une dame, portant tous deux *d'azur au lion rampant d'or, couronné et lampassé d'argent.*

(1) Une charte du 8 octobre 1434 mentionne Henry de la Bruyère (de Bruce) qui blasonne *3 losanges accompagnés en chef d'un lambel à trois pendants.*

Dais flamboyants : dans le tympan, deux anges, jouant de la viole ; croix, échelle, deux écussons détruits.

Fenêtre du pignon ouest, en bas de la nef

Ici, trois baies, dont deux panneaux seulement sont conservés :

1. — Femme entrant dans une maison, suivie d'une autre qui porte une quenouille.

2. — Un évêque en chape, coiffé de la mitre, ayant devant lui un moine, les mains jointes, vêtu d'une robe blanche et d'un scapulaire bleu.

Bâtie au début du XVIe siècle, l'église de Guengat fut restaurée en 1706. C'est une des plus belles églises de la région.

SABLIÈRES

Les sablières du bas-chœur sont très curieuses, quoique d'une exécution un peu barbare. L'on y remarque, du côté de l'évangile, deux chevaux affrontés l'un à l'autre ; un lièvre blanc, par allusion au nom de *Guengat;* un sanglier, suivant un renard à la piste : c'est une plaisanterie sur le nom de saint-Alouarn, l'un des seigneurs de l'endroit, qui portait dans ses armes *des hures de sangliers : al louarn* signifie « le renard » ; un prêtre tenant d'une main un livre et de l'autre un calice ; saint Fiacre, vêtu en ermite et portant d'une main un livre et de l'autre une pelle

de jardinier ; un homme portant un sac d'écus, puis un tonneau mis en perce des deux bouts ; à l'un de ces bouts l'on voit une femme emplissant un broc, à l'autre, un homme, en costume du pays, remplissant un autre vase. Du côté de l'épître, les mêmes sculptures se trouvent à peu près répétées : on y voit les chevaux affrontés, le lièvre blanc, le renard et le sanglier ; mais les autres personnages sont remplacés par une tête d'homme entre deux crocodiles aux gueules béantes (1).

STATUES

Quelques vieilles statues d'excellent style sont conservées dans l'église.

De chaque côté du maître-autel, saint Fiacre, titulaire de l'église et saint Jean-Baptiste, patron secondaire. — Au-dessus de l'autel nord, groupe de saint Roch avec ange et chien. — De chaque côté de l'autel sud, saint Michel sur un socle que supporte un homme accroupi, et saint Divy, évêque. — Au bas-côté sud, saint Vincent-Ferrier. — Au pilier adossé à la chaire, la sainte Vierge, couronnée, avec l'Enfant Jésus qui tient une pomme. — Au bas du chœur, adossées à deux piliers ronds, sainte Barbe et la Vierge Mère. — De chaque côté de l'autel latéral sud, le Sauveur du monde, bien drapé, et saint Herbot. — A côté de l'autel nord, Notre Dame de Pitié. — En face de la chaire, la Sainte Vierge et saint Jean.

(1) **Bulletin de la Société Archéologique du Finistère**, 1891, p. 52.

Tombe des seigneurs de St-Alouarn à Guengat dessinée en 1926 par Louis Le Gaonnec

TOMBE

Dans la chapelle Lanascol se trouvait une tombe de cette famille avec deux gisants côte-à-côte, surmontés d'un écusson portant un léopard et représentant Hervé de Saint-Alouarn et sa femme en 1426.

Cette tombe se trouve actuellement dans l'ancien ossuaire au bas du collatéral sud.

Une plaque de cuivre, portant un écusson aux armes de Guengat, et conservée au presbytère, offre l'inscription suivante : « *Nous Haut et Puissant Messire Charles Joseph François Quemper, chevalier, seigneur de Lanascol, de Guengat et autres lieux, etc... permettons au Général de la Paroisse de Guengat de baisser notre tombe, existant au milieu du chœur de l'église de Guengat, à la*

hauteur de deux pieds et demis et de la mettre au ras du pavé. Mais la pierre supérieure sera mise en même état au niveau des autres pierres du dit pavé, nous réservant la faculté de la rétablir à notre volonté à la hauteur où elle est aujourd'hui. A Lanascol, le quatre juillet mil sept cent quatre vingt un ». Signé « *Charles Quemper, comte de Lanascol. Hamon, recteur ; Louboutin, curé ; Alain Le Garz, fabrique* ».

CLOCHES

L'église de Guengat possède deux cloches. Voici les inscriptions que l'on lit sur la grande :

Parrain : Jean-Louis Nihouarn
Marraine : Marie-Catherine Philippe
M. Rohou Jean, recteur
M. Plouzennec Jacques, maire
1872
Jean, fondeur à Quimper

Cette cloche, fêlée sans doute antérieurement à cette date, devait être remplacée par une cloche neuve ; elle fut seulement refondue. Il en est fait mention dans les registres paroissiaux en ces termes : « Le 3 juin 1790, par moi soussigné, recteur, a été solennellement baptisée la première cloche de cette paroisse nommée François-Nicolas-Jean, par François Le Doucin, du Robrathuella, et Marie Nédélec, du Merdi, qui ont déclaré ne savoir signer. Ont assisté à la cérémonie : M. Nicolas Louboutin, curé ; Pierre-Marie Le Gorjeu, Aline Le Ven, Marie-Catherine Le Gorjeu, Guillaume Le Gorjeu, recteur, qui tous signent. »

Inscriptions de la deuxième cloche :

« L'an 1773, j'ai été nommée par Jacques L. Y. M. Quimper de Lanascol, Marie-Sophie-Aléno de St-Alouarn ; Hamon recteur, Klen curé, Louis Cadic, Jean Quéau, fabriques. — J. Fs. Guillaume F. » (1).

L'acte de baptême est ainsi concu :

« 29 août 1773 a été bénite la deuxième cloche, nommée Marie-Renée-Sophie-Jacquette, par M. Jacques Quimper, de Lanascol, représenté par M. de Kergadio et par Sophie-Aléno de saint-Alouarn, qui ont signé. Ont signé en outre : Alain de Rosmadec, Barbier de Lescoet, de Reymond, Noël de Carné, J. Le Gall, r. de Plonéis. »

(1) Fondeur.

Chapelles

Chapelle Sainte-Brigitte

Guengat possède une chapelle sous le vocable de sainte Brigitte. Elle se trouve à mi-chemin entre Guengat et le Juch, sur un tertre rocheux, planté de quelques marronniers, au-dessus d'un délicieux petit vallon verdoyant et pittoresque que dominent deux montagnes aux crêtes découpées. L'édifice n'a rien de remarquable. C'est une petite construction du XVIII[e] siècle, en pierres de taille, à chevet aveugle, ayant de chaque côté du chœur une fenêtre cintrée, surmontée d'un petit clocheton portant un écusson fruste qu'entoure le collier de saint Michel.

Il n'y a qu'un seul autel à l'intérieur, adossé au mur du chevet. Son retable est flanqué de deux colonnes corinthiennes encadrant un panneau sculpté en bas-reliefs et divisé en 6 scènes, se rapportant sans doute à la vie de la sainte :

1) Sainte Brigitte, agenouillée et les mains jointes, devant un autel portant une statue de Vierge-Mère.

2) La Sainte, agenouillée à droite au premier plan. A gauche, oratoire ou ermitage vers lequel se dirigent deux religieuses drapées de noir.

3) La Sainte, agenouillée, les mains jointes, devant un autel surmonté d'un grand crucifix.

4) Un évêque ou prêtre en chape, agenouillé devant un prie-Dieu, avec livre, sur un coussin ;

à sa droite, la Vierge-Mère apparaît sur un nuage, portant l'Enfant-Jésus qui tient un livre ouvert.

5) La Sainte, agenouillée devant un évêque ou abbé, avec mitre et crosse, qui la bénit ; à

gauche, lit à baldaquin dans lequel une femme est endormie.

6) La Sainte, agenouillée devant Jésus en croix ; à sa gauche, un prêtre en chaire prononçant un sermon ; à sa droite, au loin, religieuse tenant un livre.

Dans la niche qui surmonte ce panneau, statue de Vierge-Mère et, plus haut encore, Christ en croix. Au-dessus du retable, écusson de pierre entouré du collier de l'Ordre, mais brisé et effacé.

A gauche, statue moderne, en plâtre, de sainte Brigitte tenant une crosse.

A droite, statue d'une sainte tenant un livre.

Au bas de la chapelle, statue archaïque d'une sainte, à la tête voilée et aux cheveux ondulés, avec un livre. Buste d'une sainte et petite sainte aux mains jointes, portant grand voile de facture grossière. Il y a là aussi un débris d'une sorte de lutrin sur lequel on lit :

VINCANT GAREC
GUENGAT
1821

La maison qui avoisine la chapelle est moderne, mais a une dépendance ancienne, en pierres de taille, avec porte à arc gothique et fenêtre étroite à moulures.

Au rôle des décimes en 1783, Sainte-Brigitte était taxée 5 livres 15 sols ; ce qui prouve qu'elle était très fréquentée, car la taxe ordinaire des chapelles est de 1 livre 15 sols.

Chapelle Saint-Sauveur

La chapelle Saint-Sauveur n'existe plus. La statue du Sauveur aurait été transportée dans l'église paroissiale. C'est dans cette chapelle que le Père Maunoir, d'après une tradition recueillie à Guengat, aurait guéri miraculeusement un nommé Toullec, lors de la mission de 1658 (1),

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON
ARCHIVES

(1) Séjourné, **Vie de Julien Maunoir**, II, p. 4.

Calvaires

1. Dans le cimetière, assez près du porche, se dresse un calvaire de granit comprenant la croix du Sauveur, travail de la fin du siècle dernier, puis les sujets qui suivent : les deux larrons. Au pied de la croix, une piétà, encadrée de Nicodème et Joseph d'Arimathie, soutenant l'un la tête, l'autre le bras de Jésus. Derrière, les deux Marie. Sur un angle l'*Ecce-Homo* ; sur l'autre angle, saint Fiacre, avec son livre et sa bêche. A l'avers de la croix : au centre, bustes d'un évêque avec crosse et de Marie-Madeleine, avec son vase de parfums ; sur un angle, saint Jean-Baptiste, avec l'agneau ; sur l'autre angle, sainte Marguerite foulant un dragon.

2. A la sortie du bourg, vers Plogonnec, se dresse un vieux calvaire dont le fût bosselé, mesurant presque trois mètres, rappelle une épidémie de peste. Une inscription au socle commémore la Mission de 1900.

3. A 600 mètres à l'ouest du bourg s'élève une croix ancienne de granit, dite *Kroaz-Kergaradec*.

4. A la sortie du bourg, en direction de Quimper, une belle croix de bois évoque par une date l'Adoration de 1939. Elle a remplacé une autre croix qui rappelait les Missions de 1880 et 1920.

5. A 700 mètres du bourg, vers Quimper, une croix en granit assez récente s'appelle *Kroaz-Sant-Alouarn*.

6. A 2 kms 500 du bourg, sur la route de Douarnenez, calvaire récent de Pellavon.

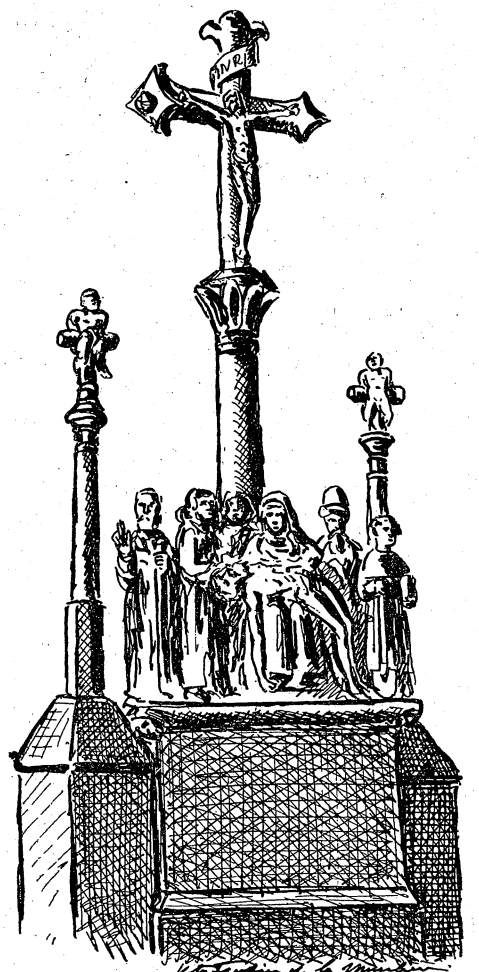

Calvaire de Guengat

Fontaines Saintes

Il y a Guengat trois fontaines de dévotion, toutes trois maçonnées.

L'une, celle de Saint-Fiacre, se trouve à la sortie du bourg, en bordure de la route qui mène à Quimper. On y voit dans une niche la statue du saint avec sa bêche et son livre. A ses pieds un écusson offrant *trois fasces*. La fontaine porte la date de 1666. Ses eaux coulent dans le lavoir voisin.

Un peu plus bas, au haut d'un pré, dans un petit vallon, s'élève la fontaine monumentale de Saint-Divy. Une niche y abrite sous un baldaquin la statue du saint coiffé de la mitre. Au haut du pignon de la fontaine, un écusson qui présente une *main* (Guengat) et *trois fasces,* est surmonté de la date : 1560. (1). Cet écusson est un mi-parti de Guengat et de Langueouez. Jacques de Guengat avait épousé en 1529 Jeanne de Talhouët, dame de Langueouez, qui blasonnait : *fascé ondé d'or et d'azur au chef de gueules.* — Cette fontaine mérite d'être classée.

A 200 mètres plus loin, vers Plogonnec, est une troisième fontaine dédiée à Saint Jean-Baptiste. La statue en granit du précurseur, détériorée, y a été remplacée par une statue en bois. Jadis, en la fête de Saint-Jean, la procession venait de l'église à cette fontaine.

---

(1) Saint Divy ou Dévi est le patron du pays de Galles.

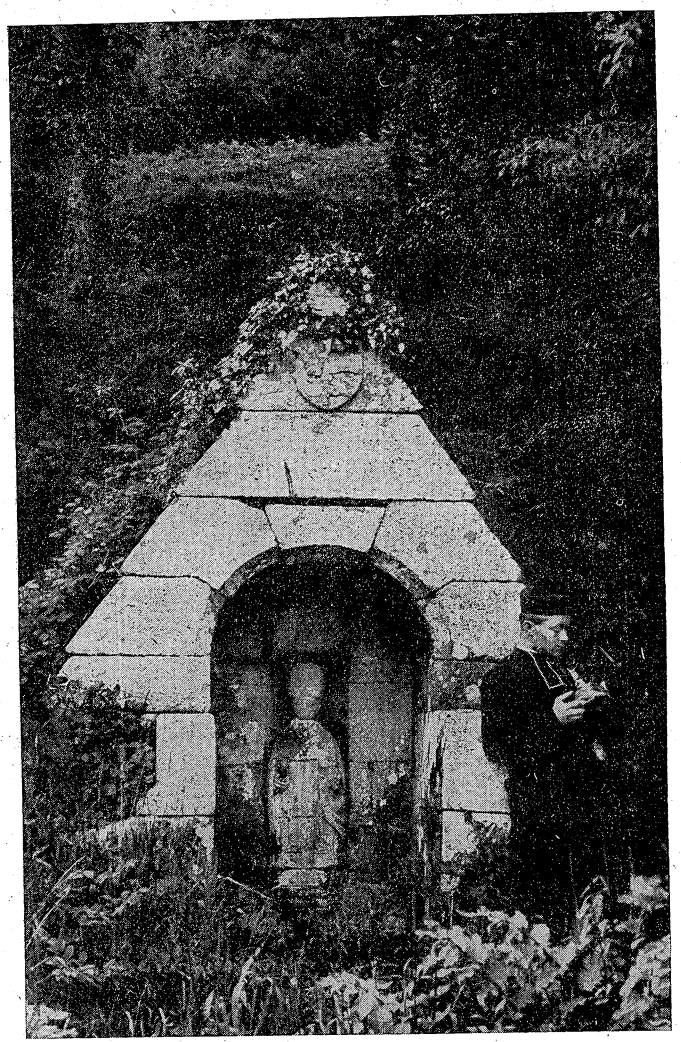

Cliché Abgrall, Bibliothèque de Quimper.

FONTAINE DE SAINT-DIVY

(Photo prise il y a cinquante ans.
A droite de la fontaine, M. Bossennec, vicaire.)

Faits divers

1527, Février. — Une chapellenie est fondée à Guengat, par Jean Kerangoez, un des sept curés de la cathédrale de Saint-Corentin. Etant vacante par le décès d'Yves Lohéac, recteur de Saint-Evarzec, elle fut donné à maître Eustache Guirriec.

1535, 10 Mars. — Une autre chapellenie, fondée autrefois par Prigent de Saint-Alouarn, étant vacante par le décès de Jean Thomas, fut donnée à Alain du Marhallac'h, clerc, sur la présentation de Jeanne de Guer, tutrice du fils de Prigent, Ronan de Saint-Alouarn.

1546, le 13 janvier. — Dom Prigent Guillou, prêtre, demeurant au village de Keranbouc'h, fonda une chapellenie en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, sur l'autel de ce nom, hors le chœur, du côté du Midy, à charge d'une messe basse chaque semaine, le samedi.

Le Clergé

Recteurs

1466. Guillaume Lesmaës, ancien maître de la psallette à Quimper. — 1528. Décès de Alain Lesmaës, recteur de Guengat et de Dinéault. — 1528-1533. Guillaume Lesmaës, recteur de Guengat et de Dinéault. — 1580. Jean de Kerangoez. — 1614. Décès de N. Lyer. — 1677. Jacques Lhonoré, promoteur et recteur de Kérnével, résigne la paroisse de Guengat. — 1706. J. Lhostis. — 1719. François Hérault. — 1726. Charles Odeluiq. — 1742. Corentin Meillion, bâchelier de Sorbonne. — 1764-1783. Etienne Hamon. — 1783. Louis Le Goazre, de Kervélégan. — 1788 (16 décembre). François-Nicolas Le Gorgeu, né à Pont-Aven, le 30 juillet 1753, auparavant aumônier de l'Hôtel-Dieu à Quimper.

Curés

1769 (Janvier-février). François Ligen. — 1769-1770 (7 mai) René Duval. — 1770-1773 Pierre Kerlen. — 1773-1778 Guillaume Le Garrec. — 1778-(24 octobre)-1791 (23 septembre). Nicolas Louboutin, né à Guengat le 1er mai 1754, ordonné prêtre en 1778.

La Révolution

Au moment où se dessinaient les premiers symptômes de la tourmente révolutionnaire, M. Le Gorgeu était recteur de Guengat, M. Louboutin, vicaire.

L'histoire religieuse de la Révolution à Guengat se concentre autour de ces deux personnages et d'un troisième, François Palud, curé constitutionnel.

François-Nicolas Le Gorgeu

M. Le Gorgeu prêta serment à la Constitution civile du clergé, mais il ne tarda pas à se rétracter. Au début de 1792 il disparaît de la perspective. Nous le retrouvons à Cuenca, en Espagne, vers la fin de cette année (1).

Rentré en France, en 1795, lors de l'accalmie qui suivit la réaction thermidorienne, il est à Quimperlé le 7 octobre 1797 où, avec quatorze confrères, il demande à la municipalité un passeport pour l'Espagne. Embarqués le lendemain sur le bateau « *Les Deux-Amis* », ils abordèrent à Saint-Sébastien le 23 vendémiaire an VI (14 octobre 1797).

Rentré à nouveau en France, il mourut à Guengat le 18 janvier 1802 (2).

(1) Manuscrit Boissière, p. 208, 213.
(2) Daniel Bernard, **Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire**, p. 116.

Nicolas Louboutin

M. Louboutin, lui aussi, eut la faiblesse de prêter le serment, mais lui aussi, le rétracta presque aussitôt (décembre 1791). Il continua même sous la Terreur à exercer son ministère dans le pays. A la reprise du culte en 1795, il déclare le 31 mai, fixer sa résidence à Guengat (1).

Le 13 Messidor an III (1er juillet 1795), les citoyens Lequéau, maire, et Quemeneur, officier municipal de Guengat, exposaient au Directoire du District « que le Sr. Louboutin, ministre du culte, le célèbre dans une grange ; que sur l'invitation qui lui a été faite de remplir ses fonctions dans l'édifice destiné à cet objet, aux heures indiquées par la Municipalité, il a demandé qu'on y établît une cloison, ce qui, d'après leurs observations, ne tendrait qu'à éterniser les troubles ». En réponse à cette lettre, le Directoire prenait un arrêté « faisant défense à Louboutin d'exercer son culte avec rassemblement dans tout autre local que les édifices d'usage ».

Le 8 octobre 1797, il accompagne son recteur en Espagne. Le 6 et le 26 Décembre suivant il écrit de Médina-del-Campo, à M. Boissière, secrétaire de Monseigneur de Saint-Luc, lui aussi en Espagne, pour lui donner quelques renseignements sur la mort de MM. Riou, recteur de Lababan, et Raguénez, prêtre de Landudec, guillotinés à

(1) En 1796 la présence de M. Louboutin est signalée à Briec avec celles d'Ignace Le Garrec, curé de Kerlas et de Bescon, prêtre de Kerfeunteun (**Bulletin Diocésain...**, 1904, p. 243).

Quimper, le premier, le 17 mars, le second, le 13 avril 1794.

Il nous apprend que, vers le début de février 1794, il avait vu M. Riou dans un village de Plogastel-Saint-Germain. Le bon recteur de Lababan lui déclara « qu'il n'était resté en France que pour être utile à ses paroissiens et qu'il prenait en conséquence le parti d'aller joindre ses brebis ».

Le recéleur de M. Riou, Jean Gouletquer, avait été condamné à la déportation à vie. Interné à Lorient, il s'y trouvait encore à la mort de Robespierre. « Sur ces entrefaites, écrit M. Louboutin, j'eus occasion d'aller à Quimper ; j'intéressai un citoyen en faveur de ce malheureux ; il fit une pétition. Je la fis passer à la paroisse de cet homme où elle fut signée de tous ceux qui savent le faire ; je la remis à ce citoyen charitable et trois semaines après ce malheureux était dans sa famille. »

A propos de la mort de M. Raguénez, le vicaire de Guengat nous conte ce tragique épisode : « Pour nous autres, nous nous sommes sauvés ; nous avons été tantôt bien, tantôt mal. Les patriotes m'ont cherché au moins trente fois. Ils m'ont cherché dans une maison où j'étais, cinq ou six fois ; surtout une fois, dans un petit cabinet, où ils avaient trouvé les effets de mon Recteur, et où ils restèrent depuis onze heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Leurs sabres touchaient nos souliers. Nous étions trois, M. Le Moal, recteur de Plobannalec, moi et un déserteur. Si nous avions eu le malheur d'éternuer, nous étions perdus. Vous voyez par là que nous n'avons

pas toujours été aux noces. Malgré cela, si je n'avais pas craint de compromettre tout un pays, je n'aurais jamais quitté la France. Je suis inconsolable d'avoir abandonné tant de personnes qui se sont sacrifiées pour moi ».

Rentré en France, M. Louboutin fut nommé recteur de Plogonnec, en novembre 1802. Par la lettre suivante, datée du 29 novembre, les habitants de cette paroisse remercient Monseigneur André d'avoir mis à leur tête ce prêtre vertueux et zélé :

« Monsieur l'Evêque,

« Privés pendant les différentes crises de la Révolution des ministres de la religion sainte de nos ancêtres, notre paroisse fut momentanément desservie par des prêtres des paroisses voisines qui y donnaient leurs soins dans les besoins les plus pressants ; mais ces soins étaient d'autant plus insuffisants que l'opinion religieuse de la majorité des habitants ne leur permettait pas d'en profiter. Quelle a pu être notre satisfaction en voyant rendue à cette religion bienfaisante la splendeur dont elle avait été dépouillée. Vous avez mis le comble à cette satisfaction, Monsieur l'Evêque, en nous donnant M. Louboutin pour ministre. Nous avons vu naître dans nos environs ce prêtre vertueux ; il a constamment exercé son ministère (jusqu'à l'époque fatale des troubles), dans la paroisse voisine et connaît et nos défauts et nos besoins, et travaille avec zèle à nous corriger des uns et à pourvoir aux autres. Plus que personne, il peut réussir par ses soins à aplanir

les haines, les inimitiés particulières. Les dissensions domestiques qu'avaient fait naître les différences d'opinions religieuses disparaîtront bientôt, et nous avons l'espoir prochain de les voir remplacer par l'union qui régnait dans cette paroisse avant la Révolution. Pour voir réaliser cet espoir flatteur, nous vous prions, Monsieur l'Evêque, de vouloir bien nous continuer Monsieur Louboutin pour notre ministre principal dans la nouvelle organisation des paroisses. Nous avons la conviction que lui plus que personne peut achever parmi nous une réunion sincère dont il a jeté les premiers fondements. Nous vous demandons cette grâce avec instance ».

M. Louboutin mourut à Plogonnec le 26 janvier 1813. De ce vaillant confesseur de la Foi la paroisse de Guengat peut être fière : il est un de ses enfants.

François Palud

François Palud, né à Quimper le 1er juin 1759, prêtre en 1787, et curé de Kerfeunteun, avait prêté le serment à la Constitution civile du clergé. Il fut nommé le 11 décembre 1791, par les électeurs réunis à la cathédrale de Quimper, curé constitutionnel de Guengat (1).

Du 27 décembre au 17 janvier 1792 il signa aux registres « recteur », puis jusqu'au 1er janvier 1793 « curé ». Devenu officier public, il signe en cette qualité en l'an V et en l'an VI (1796-1798). Sa signature comme maire de Guengat se retrouve du

(1) Peyron, **Documents pour servir**, I, p. 136.

10 messidor an VIII (29 juin 1800) au 4 thermidor an XII (23 juillet 1804).

Le 30 octobre 1799 François Palud avait failli être victime d'une visite de chouans. Un rapport fait le lendemain matin à Plogonnec, devant Damey, commissaire de cette commune, nous apprend comment la scène se passa.

« Le 3 Brumaire, an VIII (30 octobre 1799). »

« *Rapport des citoyens Palud, ministre du culte catholique, et Queinnec, agent de la commune de Guengat.*

« Hier, à 8 heures du soir, sont arrivés au bourg de Guengat 60 hommes armés de pistolets et fusils ; quatre d'entre eux se sont présentés chez le citoyen Palud, se disant colonne mobile, le chef se désignant Pascal.

« Après refus formel d'ouvrir, ils ont cherché à défoncer la porte ; sur ce, la porte a été ouverte, sur leur parole d'honneur qu'il ne lui serait point fait de mal. Ils ont d'abord demandé le percepteur, qu'il leur fallait 1.500 fr. pour la caisse royale de Louis XVIII. Sur ce, le citoyen Palud a répondu que le percepteur était parti depuis deux heures. Sur ce, ils ont fouillé partout chez lui, prenant 200 francs et trois couverts d'argent. Que, de là, ils ont fait le dit Palud les conduire chez le citoyen Guillaume Cosmao, où ils ont levé 120 francs, sous le cautionnement du dit Palud, qu'ils ont requis de passer acte de la somme devant notaire ; de là, chez Hervé Le Pavec, où ils ont

enlevé 180 francs; de là, chez Michel Douérin, cabaretier, où ils ont exigé 20 écus; puis chez le citoyen Hervé Quéinnec, agent, où ils ont pris 33 francs et une hache pour couper l'arbre de la liberté.

« Ayant pris toutes les dites sommes sous le cautionnement du dit Palud, auquel le commandant a donné une accolade royale, en le priant, le faisant reconduire chez lui, de rétracter son serment dans quinze jours, pour être reçu agréablement de Louis XVIII, qui va incessamment reparaître sur le trône.

« Arrivé chez lui, on lui a demandé du vin; ils ont bu deux bouteilles et emporté la troisième; ils ont pris les souliers et boucles d'argent du dit Palud, en lui laissant une mauvaise paire. Voulant prendre congé, ils ont demandé au chef: « Allons-nous directement à la maison? » — « Oui, » a dit le commandant. Il a ajouté au dit Palud, en partant: « Il faut que tu boives à la santé du « Roi ». Le citoyen Palud a demandé: « Est-ce » à la santé de Monsieur ou celle du comte d'Artois » ? On lui a répondu: « A la santé de Louis » XVIII ».

« Que, de là, ils se sont retirés environ onze heures et demie, et après s'être emparés du fusil à deux coups dont le citoyen Abgrall avait rendu dépositaire son garde de la taille de Kerdrein, ils ont pris la route de Quimper.

« Palud dit ne connaître aucun des individus de la bande, avoir seulement des présomptions qu'il y existait un chanoine, parce qu'ils lui avaient demandé pourquoi il n'avait pas fait

comme les chanoines de Quimper, ajoutant: « Par » qui avez-vous été fait prêtre? » Sur sa réponse: » Par St Luc », ils lui ont dit: « Tu as bon fond, » mais tu as mal fini ». Après quoi, ils ont de- » mandé: « Pourquoi as-tu acquis des domaines » nationaux » ? Il a répondu, cherchant un diffuge: « C'est mon père qui m'y a engagé ». — « En conséquence, ont-ils dit, tu as des biens, tu «paieras tout. »

« Chez Quéinec, ils ont pris une hache pour couper l'arbre de la liberté, qu'ils n'ont pu découvrir dans le grand nombre dont est garni le placitre.

« Palud et Quéinec ont été maltraités à coups de poing et de crosse de pistolet et de fusil. Six fois, le citoyen Palud a été requis de se mettre à genoux et de dire son *Confiteor,* et qu'à toute reprise on tirait quelque coup de fusil ou de pistolet, on criait: « Qu'on fusille cet intrus ». Ce n'est qu'à force de leur rappeler leur parole d'honneur, qu'il a obtenu la vie. Deux de ces individus, le chef, habillé en cultivateur, l'autre, en habit court, lui ont paru d'une éducation plus qu'ordinaire, et c'est à eux qu'il déclare devoir la vie. Il n'a entendu prononcer que les noms de Bonaventure et *Sans-Rémission,* sans savoir à qui on adressait ces noms. »

Le Clergé depuis le Concordat

Recteurs

1805-1815: Guillaume Le Bloas, de Spézet (1). — 1815-1834: Jean-François Le Bail, de Plougonvelin. — 1834-1849: Clet-Marie Marchand, de Cléden-Cap-Sizun. — 1849-1850: Louis Bernard, de Quimperlé. — 1850-1861: Jean Keranguéven, de Sibiril. — 1861-1868: Jean-Marie Messager, de Pleyber-Christ. — 1869-1871: Antoine Léonard, de La Feuillée. — 1871-1873: Jean Rohou, de Roscoff. — 1873-1881: Alfred Yvenat, de Saint-Louis, de Brest. — 1881-1883: Sébastien Kerdavid, du diocèse de Vannes. — 1883-1887: Jean-Marie Cadiou, de Plouénan. — 1887-1892: François Kerbrat, de Plounévez-Lochrist. — 1892-1901: Jean-Marie Le Bec, de Plovan. — 1901-1922: Charles-Yves Fermon, de Quimper. — 1922-1931: Jacques Le Pape, de Loctudy. — 1931 : Vincent-Louis Caroff, né à Lesneven, en 1880, prêtre en 1904.

Vicaires

1832-1833 : Yves Prigent. — 1854: Jean Quidéau. — 1861: Louis-François de Guay. — 1865: Edmond Le Masson-Morinière. — 1870: Alexandre Le Grand. — 1874: Jean-François Perrot. — 1876: Narcisse Kerdavid. — 1891: Joseph-Louis Bossennec. — 1894: Emile Gourvil. — 1898: Yves-François Gargadennec. — 1901: Jean Gérot. — 1904: Jean-Baptiste Martin. — 1909 ; Alain-Marie Guyader. — 1920: Pierre Toscer. — 1921: Jacques Blons. — 1923-1928: Joseph Bernard (1).

(1) En 1803, jusqu'au 29 décembre, Marin Perdoux, ancien Carme de Pont-l'Abbé, signe: « Ministre du Culte catholique et prêtre desservant » au bas de quelques actes de baptême.
(2) Depuis 1928 le poste de vicaire reste vacant.

Prêtres originaires de Guengat

1. Nicolas Louboutin (voir plus haut).

2. Yves Pavec, né au bourg, le 11 avril 1825, promu au sacerdoce le 28 juillet 1850, vicaire à Combrit, puis à Coray (1855), recteur en 1864 de l'Hôpital Camfrout, retiré à Guengat en 1869.

3. Jean Quéméneur, né à Kervouster le 26 septembre 1840, promu à la prêtrise le 13 août 1865, vicaire à Moëlan le 23 août suivant, recteur de Pouldavid le 1er mai 1880, d'Argol le 26 septembre 1888, démissionnaire le 1er avril 1900.

4. Jean Le Gall, né à Kerfrétay le 15 mai 1855. Promu au sacerdoce le 10 août 1880, il célébra sa première messe à la chapelle Sainte-Brigitte. D'abord précepteur à Paris, il fut nommé en octobre 1881 professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Devenu recteur de Langolen le 1er mars 1895 il s'estimait heureux d'être appelé à vivre dans « l'Eden de la Cornouaille ». En 1911, la confiance de son Evêque l'appela à diriger, comme curé, la paroisse de Plouzévédé et l'honora en 1930 du camail de chanoine honoraire.

A Plouzévédé, il fonda une école de filles et un patronage. La mort l'emporta en 1937, à la maison de retraite de Saint-Pol-de-Léon.

5. Hervé Libérat, né à Penanguer le 6 mars 1856, prêtre le 10 août 1880, vicaire à Ploaré le 28 septembre suivant, décédé le 24 janvier 1892 (1).

(1) En une chanson bretonne, fine et pleine d'humour M. Libérat chanta au presbytère de Tréboul le jour de l'Epiphanie 1889, le départ pour la cure de Pont-Croix, de M. Téphany, recteur de Tréboul.

6. Pierre Guéguen, né à Robart le 27 octobre 1882. Oblat de Marie, ordonné prêtre à Liège le 10 juillet 1910. Supérieur du Grand Séminaire de Ceylan.

7. Jean-Marie Le Quéau, né à Kernogan le 28 novembre 1888. Capucin, sous le nom de Père Yvon, promu au sacerdoce à Rennes le 21 mai 1921. Ancien aumônier des Terre-Neuvas, auteur de deux ouvrages : *Avec les Pêcheurs d'Islande*, puis *A l'assaut de la Jungle*.

8. Yvon Le Floc'h, né au bourg, le 21 décembre 1889, Assomptionniste, promu à la prêtrise à Louvain le 12 mai 1918. Professeur au collège de l'Assomption, Worcester (Etats-Unis).

9. Pierre Le Quéau, né à Kernogan le 23 octobre 1890, prêtre le 25 juillet 1921, vicaire à Landerneau, puis en 1940, recteur de Ploézoc'h.

10. Auguste Le Quéau, né à Kernogan le 14 septembre 1895. Capucin sous le nom de Père Eugène, ordonné prêtre à Nantes. Gardien du Couvent de Roscoff.

Jean-Marie, Pierre et Auguste Le Quéau, sont frères. Splendide famille où trois enfants sont l'auréole du sacerdoce !

Les Morts de la Grande Guerre

Au bas-côté sud de l'église, à l'autel de N.-D. du Rosaire figure un tableau représentant Notre Dame mettant le rosaire dans les mains de saint Dominique.

On y voit, accolé au mur, une plaque de marbre blanc avec les noms des 64 enfants de la paroisse morts pour la France en 1914-1918.

1914

Jean Bonizec, Kernogant.
René Quéau, Trévaluit.
Jean-Louis Quéau, Ty G. Kergerbé.
Jean-Louis Goaer, Penanger.
René Seznec, Merdy.
Jean-Louis Bidon, Kerval.
Alain Moysan, bourg.
René Guenneau, bourg.
Pierre Postec, Merdy.
Hervé Lozachmeur, Manoir Guengat.

1915

Hervé Garrec, bourg.
Jean-Louis Poulmarc'h, Crinquellic-Vian.
Jean-René Tanguy, Kernogant.
Yves Bidon, bourg.
Jean-Marie Bescond, Kerroué.
Jean-René Queinec, Kerfrété.
Pierre Tymen, Kermoal.
Jean-Louis Gorjeu, Tour Guengat.

Pierre Nédélec, Kervendal.
Jean-René Talbot, Kervouion.
Yves Cornic, bourg.
Jean-René Le Berre, Veuzit-Vian.
Jérôme Lozachmeur, Brézillac.
Jean-Louis Kéraval, bourg.
Pierre Gourmelen, Ty G. Kermoal.
Jean-Louis Moysan, Kervéguen.
Louis Floc'h, Lestraon.
René Fertil, Kergeff.
Yves Joncour, bourg.
François Mérer, bourg.
François Ségnec, Lanvon.
René Le Gall, bourg.

1916

Jean-Louis Goaer, bourg.
Yves Guéguen, Kerguenno.
René Ménez, Kervouien.
Louis Floc'h, Eazamant.
Jean Cuzon, bourg.
Joseph Mazé, bourg.
Vincent Cornec, Crinquellic.
Jean-Marie Hénaff, bourg.
Jean-L. Kéribin, Kerviziou.
Jean-M. Neildé, laiterie.
René Nilhouarn, Crinquellic.

1917

Corentin Ménez, Kervouien.
René Emery, Quilliouarn.
Jean-Louis Goaer, Kérandéréat.

Pierre Nédélec, laiterie.
Jean-René Tanguy, Kergolc'hoen-Vian.
Jean-Louis Le Quéau, Kernogant.
Jean-Louis Jugeau, Trévourda.
Jean-Louis Salaun, Kervrac'h-Vian.
Pierre Dornic, laiterie.

1918

Corentin Raphalin, Penanger.
Yves Cosmao, ty-Choant.
Guillaume Doaré, Veuzit.
Jean Galiot, Kerfrété.
Jean-Louis Le Brusq, bourg.
Jean Rospars, bourg.
Corentin Joncour, bourg.
Jean-Louis André, bourg.
François Quéau, bourg.
Yves Tymen, Kervouster.
Jean Le Floc'h, bourg.
Jean-Louis Joncour, bourg.

Requiescant in pace.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Préliminaires	3
Antiquités	4
Fiefs, seigneuries, manoirs	8
Eglise paroissiale	27
Chapelles	40
Calvaires	44
Fontaines saintes	46
Faits divers	48
Le Clergé	49
La Révolution	50
Le Clergé depuis le Concordat	58
Prêtres originaires de Guengat	59
Les Morts de la grande guerre	61